



15 DECEMBRE 2016

PRITH 2015-2019

Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

COMITE PLENIER – bilan à fin 2016 du plan d'action pluriannuel

Assistance
technique:

■ **Ordre du jour proposé**

- Ouverture: accueil et objectifs de la réunion (Dieccte et Agefiph)
- Séquence 1 : le PRITH, les données clefs de contexte et les avancées 2016
- Séquence 2 : focus sur quelques projets significatifs depuis juin
 - PRITH : site web et outillage pour les employeurs
 - Cap emploi / PRITH : SEPH bilan et job dating
 - Agefiph : Formation des Référents TH
 - Agefma : Mise en réseau Référents TH
 - PRITH : programme maintien dans l'emploi et articulation PRST
- Séquence 3 : année 2017, réflexion sur les actions et priorités avec le collectif des partenaires
- Conclusions : prochaines échéances



Séquence 1 : présentation du PRITH, des données clefs et panorama des réalisations à mi-parcours

Rappel : qu'est ce que le PRITH ?

Le PRITH, c'est...

... le plan d'action unique du service public de l'emploi et de ses partenaires.

... une dimension régionale, globale et intégrée

... **4 axes à conjuguer**: formation / emploi / maintien / mobilisation des employeurs

Réf.: Loi de juillet 2011, art. L.5211-5 du code du travail, Convention nationale multipartite 11/2013

↳ **Raison d'être du PRITH**: l'ITH nécessite une action collective, concertée et coordonnée pour parvenir à sécuriser les parcours des TH et générer des gains d'efficacité

Un collectif de partenaires, à la recherche de l'intérêt collectif, de l'efficacité collective:

AGEFIPH , Agefma, ARS, CGSS, Cap emploi, CTM, DIECCTE (Pôle 3E, Pôle T), FIPHFP, MDPH, Pôle emploi, Partenaires sociaux, Préfecture, Rectorat, Représentants d'employeurs (Contact entreprise, MEDEF, CGPME), territoires (agglos, PLIE, ML, CCAS...)

Une assistance technique, 4 activités d'Amnyos:

- * Appui au pilotage et à la coordination interinstitutionnelle,
- * Animation de projets,
- * Analyse des besoins,
- * Communication

Principes d'intervention :

- Porter l'intérêt collectif : neutralité, facilitation des relations
- Rôle d'acteur, sans se substituer aux responsabilités de chacun
- Inscription dans la durée



Où en est le PRITH Martinique ?

- **Juin 2015 : lancement du PRITH suite au CREFOP et SPER d'avril 2015**
- **Juillet – novembre 2015 : Etat des lieux et plan pluriannuel d'action du PRITH**
- **année 2016 : mise en œuvre du plan d'action retenu**
 - Comité des financeurs tous les 2 mois
 - Groupes projet par action
- **Juin 2016 : Mi-parcours du plan d'action**
- **Décembre 2016 : Comité de fin d'année du plan d'action**

Chiffres clefs – Situation des TH au regard de l'emploi

- **DETH : + 1700 DE BO (juin 2016), soit 3,4% de la DEFM globale (8,6% de la DETP au niveau national)**

- Un taux de chômage TH qui augmente fortement (+17,7%) entre 2015 et 2016 (2,3% au niveau national)

Par rapport aux DETP les DETH sont globalement :

- **Moins formés** : 35% de niveau infra V, contre 25% pour le tout public
- **Plus âgés** : 46% ont plus de 50 ans, contre 31% pour le tout public
- **Au chômage depuis plus longtemps** : 64% sont des DE de longue durée, contre 51% pour le tout public

La part des femmes dans la DETH est de 53% 7 points de plus, que la moyenne nationale

Source principale tableau de bord Agefiph 2015 et juin 2016

- **TH en emploi et placements**

- Environ **400** sont salariés dans les entreprises assujetties (établissements supérieurs à 20 salariés, déclarations 2014)
- Plus de **800** sont employées dans le secteur public

- **Des marges de progrès : un taux d'emploi d'environ 2,1% dans le secteur privé (contre 3,3% au niveau national)**

En décembre 2015 le Cap emploi accompagnait 901 BOETH

Sur l'année 2015, le Cap emploi a accueilli 253 nouvelles personnes

Et réalisé 182 placements dans l'emploi (80% relevaient d'activités de services, administration, santé et enseignement)

Rappel : axes du PRITH et bénéficiaires

■ Un plan d'action multi-partenarial sur 5 axes d'intervention :



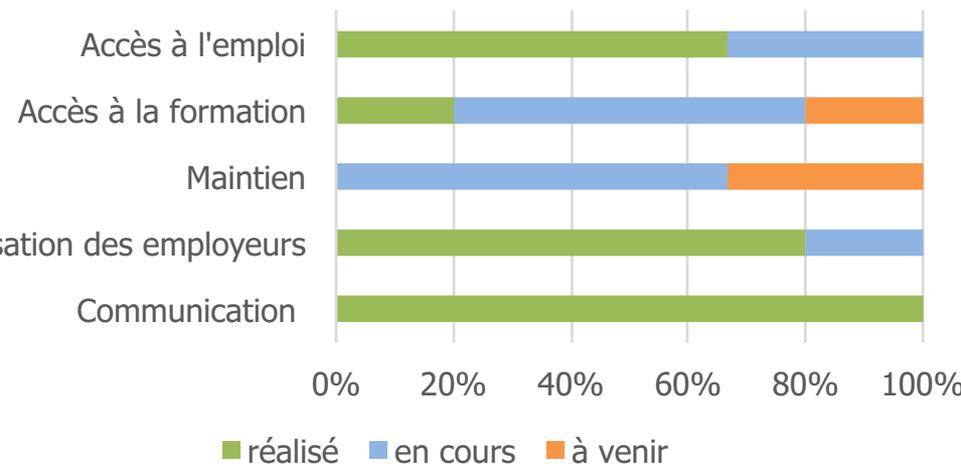
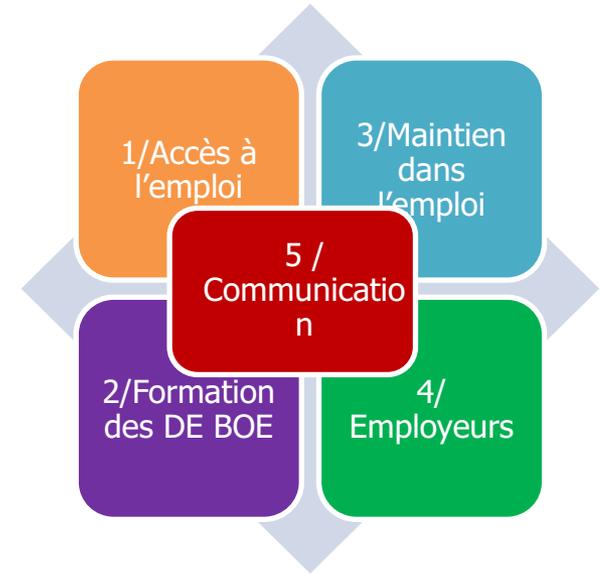
■ À destination :

- des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, lycéens, apprentis, usagers du secteur médico-social...
- des employeurs des secteurs privé et public, notamment les établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (établissements comptant 20 salariés et plus)

Où en est le PRITH Martinique ?

■ Niveau d'avancement du plan d'action 2016

- Un plan ambitieux de 15 projets opérationnels sur les 5 axes du PRITH
- Des actions engagées sur les 5 axes du PRITH
 - L'accent mis sur les actions de communication, la mise en réseau et l'apport de connaissances partagé (axe 5)
 - Une priorité forte sur la mobilisation des employeurs, en retrait depuis plusieurs années avec un rapprochement avec les représentants d'employeurs (axe 4)
 - L'importance de l'axe formation, à revoir et planifier avec la CTM (axe 2)
 - Le choix de projets opérationnels et concrets sur l'axe accès à l'emploi et maintien dans l'emploi (axes 1 et 3)



Présentation de quelques actions emblématiques

Axe 1 – accès à l'emploi

Diversifier les métiers accessibles aux DETH

L'objectif est d'ouvrir aux DETH le champ des possibles, éviter les effets de cloisonnement.

Organisation de 3 sessions de formation-action des conseillers Cap Emploi sur 3 secteurs d'activité : emplois vert, numérique, agriculture.

Réalisation 1^{er} trimestre 2016

Axe 4 – Soutien aux employeurs

Développer un partenariat avec les représentants d'employeurs, informer et sensibiliser les employeurs et DRH

Face à des demandes de clarification des employeurs : objectif d'organiser la visibilité de l'offre avec une coordination efficace et une boîte à outils (annuaire des acteurs, cartographie, campagnes ciblées sur l'obligation d'emploi, ...)

Réalisation depuis début 2016

Axe 5 – Témoignages vidéos de parcours d'intégration réussie

L'objectif est de réaliser une banque de vidéos de témoignages concrets d'intégration réussie en Martinique, mettant en valeur les personnes en situation de handicap, leur employeur et les acteurs ayant accompagné.

Réalisation 3^e et 4^e trimestres 2016

Axe 2 – formation

Former et professionnaliser un réseau de référents PH dans les organismes de formation et d'insertion

Réalisation 2 et 3^e trimestres 2016

Axe 3 - Maintien dans l'emploi

Sensibiliser et former le corps médical au maintien dans l'emploi.

Les médecins traitants sont les premiers à être informés par leurs patients de l'impact de leurs difficultés dans leur travail. Objectif toucher les médecins pour agir plus rapidement en s'appuyant sur les réseaux médicaux.

Réalisation 2^e et 3^e trimestres 2016



**Séquence 2 : actions emblématiques des
partenaires de l'insertion des TH depuis
juin 2016**

Communication et mobilisation des employeurs : témoignage vidéo de parcours d'intégration réussie (PRITH)

■ Lancement et coordination de 6 projet de témoignages vidéo

- Identification des intervenants et des parcours
- Organisation et prise de témoignages
- Montage et finalisation

■ Diffusion

- Au sein des événements SEPH
- Sur le site PRITH
- Sur you tube en accès libre

■ Retombées et retours positifs

■ Projet à reconduire tous les ans pour aller vers une « vidéothèque de témoignages de parcours d'intégration en Martinique »

SEPH 2016 TEMOIGNAGES VIDEOS « OUVRONS L'EMPLOI AUX PERSONNES HANDICAPEES »

DÉCOUVREZ 6 PARCOURS D'INSERTION RÉUSSIS

Agefiph - Parcours d'intégration CHU La Meynard - Martinique

Agefiph - Parcours d'intégration Création d'un restaurant gastronomique - Martinique

Formation : session de formation et mise en réseau des référents Handicap (Agefiph / Agefma)

■ Objectifs :

- ❖ Optimiser l'accès de personnes en situation de handicap à des formations en milieu ordinaire
 - ❖ Organiser et suivre la mise en œuvre de parcours de formation
 - ❖ Articuler l'action du référent handicap avec celle du réseau d'acteurs spécifiques au handicap et notamment celle des prescripteurs
- Action : Mise en place de sessions de formation de 3 jours à destination de tout professionnel ayant la responsabilité de l'accueil, de l'accompagnement et le suivi de parcours au sein d'organismes de formation et d'insertion



- Quelques enseignements du groupe de travail des référents formés (source Agefma)
 - Référencer les OF qui travaillent autour du handicap
 - Organiser des échanges avec Cap emploi
 - Cartographie des acteurs utiles pour les OF
 - Renforcer la prescription
 - ...

Formation : Diagnostic préalable sur l'accès à la formation (PRITH)

- **Dans le cadre de la fonction d'observatoire du PRITH : zoom sur l'axe formation et mise en œuvre d'un « diagnostic » de l'accès des PH à la formation en lien avec l'ensemble des organismes et institutions concernées : Opérateurs du SPE (Cap emploi, Pole emploi, Misions locales) ; CTM ; Agefma; Agefiph**
 - **Premiers constats :**
 - **Faible niveau de qualification DEBOE** 36% de niveau infra V, contre 26% pour le tout public (soit 10 points d'écart) et contre 27% pour les TH moyenne nationale (mars 2015):
 - **Faible taux de formation :**
 - DETH représentent 3,4% des DETP mais seulement 0,9% des demandeurs d'emploi formés
 - 2% des DETH ont été formés en 2015 contre 7,5% des DETP.
 - **Faible accès à certains dispositifs de formation de droit commun** (et/ ou faible traçabilité): , 35 DEBOETH ont bénéficié d'actions de formation de droit commun en 2015
 - **Faible accès à l'apprentissage:**
 - 1 entrée en 2015 et 4 entrées en 2016:
- ⇒ un enjeu de prescription et d'orientation des TH vers les dispositifs de formation de droit commun
- Un travail à venir en lien avec la CTM, chef de file en matière de formation professionnelle et d'apprentissage***

Accès à l'emploi : coordination de la SEPH 2016 (PRITH)

■ Rôle de coordination du PRITH entre juillet et novembre

- Animation de 4 à 5 COTECH
- Coordination des acteurs et actions
- Élaboration du programme d'actions : 15 initiatives recensées

■ Rôle de communication du PRITH en amont et pendant la SEPH

- Élaboration du dossier de presse
- Organisation de la communication et couverture presse
- Charte graphique et bannière unique SEPH
- Page dédiée site PRITH
- Diffusion d'un mailing dédié chaque jour avec rappel des événements et vidéo du jour



DU 14 AU 20 NOVEMBRE 2016
**SEMAINE POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES**
www.prithmartinique.org

Plus d'information sur : www.prithmartinique.org

La SEPH 2016 : améliorer l'insertion en emploi des personnes handicapées

- L'année 2016 marque la 10ème édition de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées !
- Du 14 au 20 novembre, la SEPH mobilise les personnes handicapées, les employeurs publics et privés, les partenaires de l'insertion, les journalistes et, plus largement, toutes les personnes intéressées par le handicap.
 - Permettre la mise d'employeurs,
 - Sensibiliser le grand public sur le handicap.
- En Martinique, des temps d'ensemble des acteurs du handicap, conférences, animation grand public, situation de handicap en

Insertion et handicap en Martinique

- L'insertion dans l'emploi Martinique :
 - Plus de 400 sites
 - Aujourd'hui une : au moins une pe

Le programme des événements en Martinique durant la SEPH

14, 15 et 16 NOVEMBRE : REFERENTS PH DES ORGANISMES DE FORMATION

FORMATION DE NOUVEAUX REFERENTS PH AU SEIN DES ORGANISMES DE FORMATION ET D'INSERTION-8h30/9h	MATINÉE DE RETOUR D'EXPERIENCE DES REFERENTS PH FORMES AU SEIN DES ORGANISMES DE FORMATION ET D'INSERTION
Date : 14, 15 et 16 novembre Public cible : référents PH au sein des organismes de formation et d'insertion Type de manifestation : session de formation sur 3 jours L'Appelo et l'Agefma organisent une session de formations de référents PH au sein des organismes de formation et d'insertion. Lieu : ESAT CAT APFAHM, salle Elbe Contact : Agefma (Mme valerie.padra@agefma.fr)	Date : 15 novembre matin Public cible : référents PH formés lors des sessions précédentes au sein des organismes de formation et d'insertion. Type de manifestation : matinée retour d'expérience L'Appelo et l'Agefma organisent une matinée de retour d'expérience avec les référents PH formés au sein des organismes de formation et d'insertion. Lieu : Agefma (salle 2 ^{ème} étage) Contact : Agefma (Mme valerie.padra@agefma.fr)

15 NOVEMBRE : SEMINAIRE FONCTION PUBLIQUE

SEMINAIRE DE SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP INVISIBLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE 8h30-12h30

Public cible : DRH, employeurs de la fonction publique et agents de la fonction publique
Type de manifestation : séminaire
La CTM et Handi-Pacte vous convient à un séminaire sur le thème « Comment accompagner et prendre en charge en emploi le handicap invisible pour une meilleure intégration ? », incluant deux ateliers avec des interventions d'experts (un atelier orienté agents, un atelier orienté encadrement), un temps de restitution des ateliers et une plénière.
Lieu : CTM Plateau Roy-Clary
Contact : Handi-Pacte (Mme cecile.sebasse@handipacte.org)

Accès à l'emploi : job dating au cours de la SEPH (Cap emploi)

■ Job dating du 17 novembre 2016

- Importance des employeurs
- Nombre de postes à pourvoir
- Personnes en situation de handicap

■ Autour du job dating

- Emploi store Pôle emploi
- Arbre à palabres Agefiph
- Forum des prestataires ESAT et des acteurs institutionnels du handicap



Maintien - Réflexion avec les acteurs du maintien (PRITH)

- **Travail avec le Pôle T de la Dieccte pour assurer une bonne articulation entre les actions engagées dans le cadre du PRITH sur l'axe maintien et le PRST3** . Le PST 3 promeut une approche globale et décloisonnée de la prévention de la désinsertion professionnelle, impliquant l'ensemble des acteurs (Assurance maladie, mais aussi services de santé au travail, Sameth, médecins traitants, employeurs...), avec un objectif de détection aussi précoce que possible des situations.
- **Contacts /échanges avec les principaux acteurs du maintien dans l'emploi : CGSS (service médical, service social, cellule PDP , services de santé au travail, Sameth...)** pour identifier des priorités d'action en terme de sensibilisation/communication afin de répondre aux enjeux de prévention et de détection précoce des difficultés, et de mieux faire connaître le rôle de la médecine du travail et des autres acteurs (cellules PDP, Sameth...).
- **Contacts/échanges avec les médecins libéraux**, via l'URML pour mieux associer ceux-ci au processus de prévention de la désinsertion professionnelle (réalisation d'un document d'information - sensibilisation à leur intention)

Déploiement des actions maintien : 2017

Communication : mise en place et outillage du site PRITH (PRITH)

■ Quels objectifs ?

- Constituer une plateforme unique d'information sur l'insertion des TH
- Donner de la visibilité et promouvoir les actions des partenaires du PRITH

■ Que trouve t-on sur ce site ?

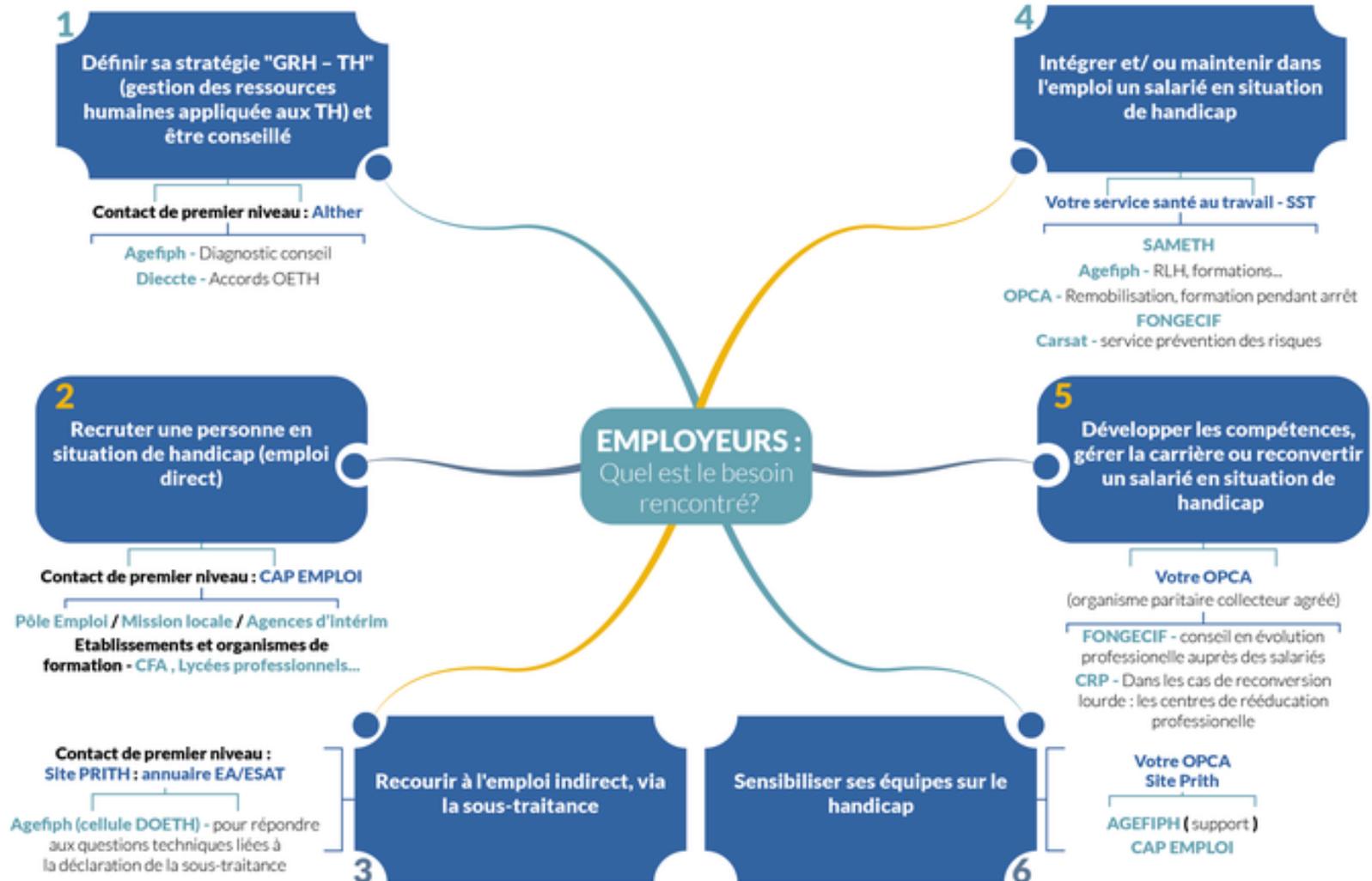
- Accueil et actualités
- Agenda
- Rubriques ressources adaptées aux besoins
 - Des **employeurs** en réponse aux besoins identifiés avec les DRH (démarches OETH, cartographie des acteurs, répertoire des services et aides etc.)
 - Des **partenaires du handicap** (situation du handicap, suivi des initiatives et productions du PRITH)
 - Des **travailleurs handicapés**, pour les orienter dans leurs démarches
 - Des cas concrets, des témoignages, des vidéos

www.prithmartinique.org

The screenshot displays the PRITH Martinique website. At the top, the PRITH logo is visible alongside the text 'le plan régional d'insertion des travailleurs handicapés'. A navigation bar includes links for 'ACCUEIL', 'EMPLOYEURS', 'PARTENAIRES DU HANDICAP', 'TRAVAILLEURS HANDICAPÉS', 'ACCÈS FILIÈRE', and 'CONTACT'. The main content area features an 'Agenda' section with dates and events, a 'À la une' section with a featured article titled 'Le plan d'action du PRITH' accompanied by a photo of a meeting, and two columns of resource links for employers and partners. A 'Partenaires du PRITH' section lists various organizations like ogefish, ars, and others. At the bottom, there are video thumbnails under the heading 'Témoignages d'ici et d'ailleurs'.

Communication : mise en place et outillage du site PRITH (PRITH)

■ Exemples d'outil en ligne / rubrique employeurs



Communication : mise en place et outillage du site PRITH (PRITH)

■ Exemples d'outil en ligne / présentation PRITH



Une action collective pour l'insertion des travailleurs handicapés en Martinique : le PRITH

Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés de Martinique

Le Prith c'est quoi?

Le PRITH se définit comme : Il doit permettre d'améliorer la situation de trois types de bénéficiaires :

- ▶ Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés
- ▶ Les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés
- ▶ Les établissements privés et publics, notamment ceux assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (établissements comptant 20 salariés et plus).

Le plan d'action unique du service public et de l'emploi et de ses partenaires ayant une dimension régionale, globale et intégrée conjuguant 4 axes : formation - emploi - maintien - mobilisation des employeurs.

La vocation du PRITH :

L'insertion des travailleurs handicapés est au cœur des préoccupations du Prith (Plan régional d'Insertion des Travailleurs handicapés). Elle nécessite une action collective, concertée et coordonnée pour parvenir à sécuriser les parcours et générer des gains d'efficacité.

Textes de référence :

- La circulaire de mai 2009, créant les PRITH
- Loi de juin 2011, inscrivant les PRITH dans le code du travail
- La convention nationale multipartite de novembre 2013, «chapeau national» des PRITH
- Loi de mars 2014, plaçant les PRITH comme ressource pour l'élaboration des programmes régionaux de formation des travailleurs handicapés

Le PRITH s'incarne à deux niveaux complémentaires : d'abord au niveau des partenaires publics et privés, ensuite au niveau d'une assistance technique venant en appui au partenariat régional (cf. schéma ci-dessous).



Un collectif de partenaires, à la recherche de l'intérêt collectif, de l'efficacité collective;

AGEFIPH, Agefma, ARS, CGSS, Cap emploi, Collectivité territoriale, Contact Entreprises, DIECCTE, (Pôle 3E, Pôle T), FIPHP, MDPH, Pôle emploi, Partenaires sociaux, Préfecture, Rectorat, territoires (agglos, PLIE, Missions locales)

Une assistance technique, 4 activités d'Amnyos:

- * Appui au pilotage et à la coordination interinstitutionnelle
- * Animation de projets,
- * Analyse des besoins,
- * Communication

Sur financement Dieccte - Agefiph

Principes d'intervention :

- Porter l'intérêt collectif :
- neutralité, facilitation des relations
- Rôle d'acteur, sans se substituer aux responsabilités de chacun
- inscription dans la durée

Chiffres clés du handicap en Martinique

Le handicap en Martinique, c'est notamment...

- ▶ 6.500 personnes percevant l'Allocation Adultes Handicapés, auxquels s'ajoutent des centaines de personnes ne déclarant pas leur handicap : les « invisibles », par manque d'information ou de façon délibérée.
- ▶ Des initiatives et facteurs prometteurs : la charte qualité des organismes de formation, le projet local de coopération entre Pôle emploi et Cap Emploi, la cellule en faveur du maintien en emploi (PDP- Prévention de la désinsertion professionnelle), des potentiels d'emploi bien identifiés (filères comme la silver économie ou la mer, les clauses d'insertion dans les grands chantiers, la création d'activité...) etc.
- ▶ Encore d'importantes marges de progrès en matière d'emploi des travailleurs handicapés, dans le secteur privé comme dans le secteur public, notamment en termes de sous-utilisation de certaines solutions d'accès ou de maintien dans l'emploi (apprentissage; contrat de professionnalisation, appui conseil, IAE...).
- ▶ Une ferme volonté collective d'améliorer les conditions d'insertion des personnes en situation de handicap, en tant que démonstration d'une Martinique inclusive et permettant à chacun de valoriser ses compétences et apporter sa contribution au développement régional.

Le PRITH, comment y participer ?

Pour accéder aux productions, partager ses expériences, participer aux travaux, contribuer à l'amélioration de l'insertion des travailleurs handicapés... Transmettez simplement vos coordonnées à l'assistance technique du PRITH : prithmartinique@amnyos.com (en signalant éventuellement vos centres d'intérêts et de compétence).

Pour plus d'information, consultez le site internet www.prithmartinique.org.

Les moyens du PRITH sont alloués par l'AGEFIPH et l'Etat, représenté par la DIECCTE





Séquence 3 : année 2017, réflexion sur les priorités d'action avec les partenaires

- **La signature d'une charte partenariale**
 - Agefiph, Dieccte, CTM, Pôle emploi, ARS, CGSS, MPDH, Rectorat, FIPHFP, Cap emploi, Missions locales
 - EPCI
 - Organisations professionnelles et syndicales

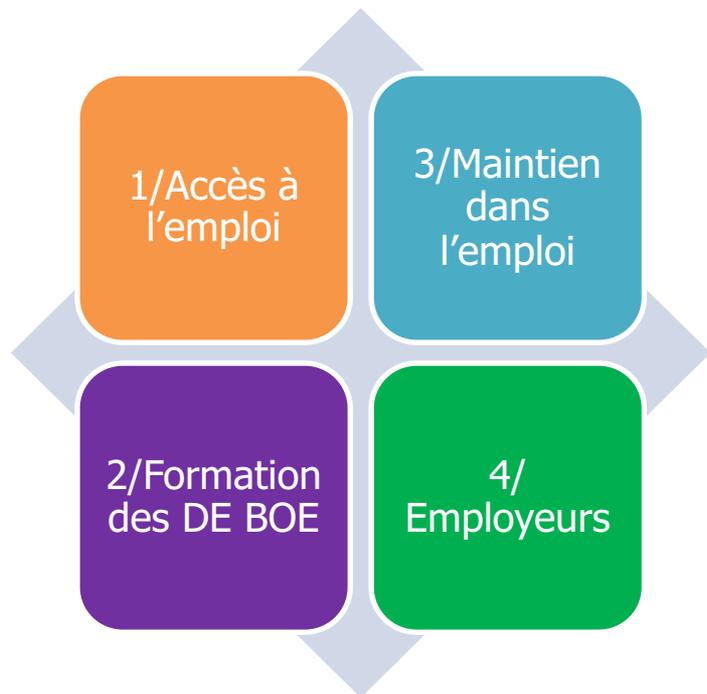
- **Le souhait de poursuivre les actions « successful » 2016 du plan pluriannuel**

- **Une priorité transversale donnée sur les jeunes TH pour 2017**
 - Sur l'accès à la formation
 - Sur l'accès à l'emploi
 - En matière de mobilisation des employeurs

- **L'introduction d'une approche filière sur certaines actions, en lien avec les filières prioritaires de la Dieccte et de la CTM**

■ Axe 1 – accès à l'emploi

- La volonté de renforcer l'accès au premier emploi (cf priorité jeunes)
- Un travail resserré avec les missions locales
- Resserrer les liens avec l'IAE
- Un travail avec le secteur protégé et adapté
- Poursuite des sessions de formation des conseillers Cap emploi

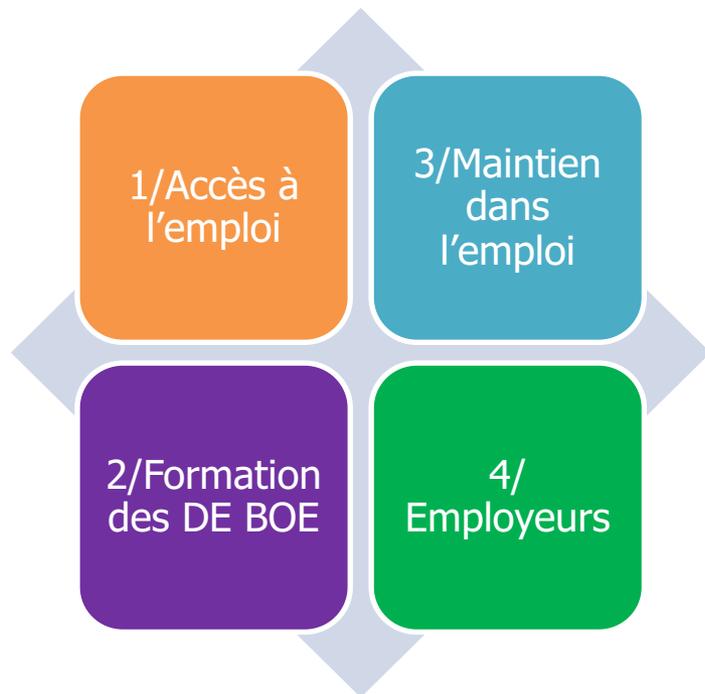


■ Axe 2 – formation

- La poursuite des actions engagées, notamment avec l'Agefma
- Le déploiement d'actions en lien avec la CTM chef de file de la formation professionnelle

■ Axe 3 – maintien dans l'emploi

- Des actions d'information et communication auprès des employeurs, salariés, partenaires du maintien
- De l'outillage sur des nouveaux dispositifs (CRPE, essai encadré, ...)
- Une articulation avec le PRST



■ Axe 4 – mobilisation des employeurs

- Mise en place d'ateliers employeurs par filière sur les modalités de réponse à l'OETH
- Réflexion sur un « presta dating »
- Poursuite du projet de témoignages vidéos de parcours d'intégration
- Poursuite et renforcement des partenariats en cours avec les organisations professionnelles (Contact E, MEDEF, CGPME)



■ Axe 5 – communication et évènementiel

- Poursuite de la plateforme web du PRITH
- Renforcement du réseau handicap institutionnel & entreprises
- Mise en place d'un observatoire des données clefs
- Assurer la coordination de la SEPH
- Assurer la présence, participation et visibilité du PRITH lors des grands évènements et temps forts des partenaires clefs

■ 2 Comités pléniers par an

- Mi parcours : juin 2017
- Fin d'année : Décembre 2017
- Objectifs :
 - partage et bilan des actions
 - Réajustement
 - Introduction de nouvelles actions

■ Un comité des financeurs tous les 2 mois (PRITH / Dieccte / Agefiph)

- Actualités
- Suivi des actions
- Ajustements

■ Groupes projet selon les actions

- Réunions de travail
- Groupes projet
- Suivi de pilote



Echanges et débats

■ Assistance technique PRITH :

Catherine Flach
Gaelle de Carmantrand
Lailheina Matillon



Mail commun :

prith.martinique@amnyos.com



Pour accéder aux productions, partager ses expériences, participer aux travaux, contribuer à l'amélioration de l'insertion des travailleurs handicapés...

www.prithmartinique.org

■ Avec le soutien financier de la Dicccte et de l'Agefiph:



1/ Accès à l'emploi

- Sensibiliser les conseillers CE aux nouveaux métiers
- Développer l'accès des TH à l'IAE
- Développer des partenariats spécifiques Cap emploi - branches ou entreprises pour la mise en formation - emploi de TH
- Organiser la transmission directe de CV hebdomadairement à un réseau d'entreprises via Contact entreprise

2/ Accès à la formation

- Conduire le diagnostic préparatoire au programme régional d'accès à la formation et à la qualification des PH de la Région
- Organiser la prescription directe de formations collectives par le Cap Emploi
- Animer et professionnaliser les référents handicap en organismes de formation
- Développer l'accès à l'alternance: projet apprentissage

3/ Maintien dans l'emploi

- Accompagner l'installation du nouveau MIT de la DIECCTE
- Mobiliser, sensibiliser et former le corps médical aux enjeux du maintien (support de sensibilisation, formation. Cibles ML principalement)
- Mobiliser et articuler les acteurs du maintien (SST, assistantes sociales CGSS, Pôle T, ...) notamment sur les nouveaux enjeux (actions pendant l'arrêt de travail, procédure accélérée RQTH, ...)
- Articuler les actions du PRITH et du PRST
- Capitaliser sur la cellule PDP (composition, fréquence, outillage)

4/ Soutien aux employeurs (priorités 2016)

- Elaborer une cartographie/ annuaire de l'offre et des acteurs de l'ITH
- Construire un partenariat opérationnel pour la communication directe et la sensibilisation auprès des employeurs.
- Réaliser une campagne spécifique de communication sur les pénalités financières et les modes de réponse à l'OETH
- Développer la sous-traitance, via la réalisation d'un annuaire
- Réaliser une banque de « parcours d'intégration réussis » via des supports vidéos
-

**Y compris secteur public, en lien avec Handi-Pacte.*

Transverse:

- Espace en ligne d'information- mise en relation
- Réseau handicap (institutionnel & entreprises): constituer et enrichir une liste de contacts, adresser périodiquement de l'information
- Observatoire partagé et connaissance des publics. 2016 : actualisation des chiffres clefs
- SEPH 2016: préparer, coordonner, innover, bilan et évaluation
- Assurer la présence, participation et visibilité du PRITH lors des grands évènements et temps forts des partenaires clefs

Glossaire

- **AAH : Allocation Adulte Handicapé**
- **AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées**
- **CE : Cap Emploi**
- **CGSS : Caisse Générale de Sécurité Sociale**
- **CREFOP : Comité Régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnels**
- **CUI : Contrat unique d'insertion (CUI-CAE, CUI-CIE)**
- **DETH : Demandeur d'emploi travailleur handicapé**
- **ESAT: Etablissement et service d'aide par le travail**
- **EQZ : Entreprise à quota zéro (n'ayant entrepris aucune action positive)**
- **IAE : Insertion pour l'activité économique**
- **FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique**
- **IME/IME Pro : Instituts médicaux éducatifs**
- **MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées**
- **ML : Mission Locale**
- **OETH : Obligation d'emploi d'un travailleur handicapé**
- **PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle**
- **PH // TH : Personne Handicapée // Travailleur handicapé**
- **RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé**
- **SAMETH : Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des TH**
- **SEPH : Semaine pour l'emploi des personnes handicapées**
- **SST : Services de Santé au Travail**
- **ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire**